

Emetteur : Direction des Soins

Destinataires : cadres de santé

**OBJET : Cadre de santé gestionnaire des parcours patients
EPSM74**

La mission principale confiée au titulaire du poste est une mission de régulation, accueil et orientation des patients dans un objectif de coordination des parcours des patients. Il est en étroite relation avec le médecin de garde et/ou le médecin de présence minimale. En ce sens il est l'interlocuteur unique et privilégié pour les partenaires extérieurs et oriente ensuite vers les professionnels concernés (médecins, cadres, ...). En contact avec l'ensemble des unités de soins et le bureau des entrées (BDE) il a une vision à court et moyen terme des mouvements (entrées / sorties) des patients de l'établissement. Il s'assure que les procédures relatives à l'entrée ou à la sortie sont bien respectées.

Il dispose d'une adresse de messagerie spécifique et d'un numéro d'appel unique pour l'hôpital.

Durant les absences du CS la mission de régulation des flux est reprise à tour de rôle par les cadres des unités intramuros (notion du cadre de permanence).

Ce cadre aura également pour mission de participer, en lien avec la responsable du service social, à la coordination de parcours des patients hospitalisés. Cette action se traduira de façon opérationnelle par la création d'une cellule d'accueil et d'orientation des parcours qui interviendra auprès des équipes de l'EPSM74 et des partenaires extérieurs (Cliniques, foyers, SAMSAH) afin de participer à la fluidification des parcours.

DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre de ses missions de régulation – coordination

- ✚ S'assure du capacitaire des lits disponibles auprès des CS des unités et à partir de l'outil informatique (Cariatides)
- ✚ Recueille les mouvements de la nuit dès sa prise de poste le matin
- ✚ Rencontre les équipes des unités d'hospitalisation et recense l'information concernant les entrées et sorties
- ✚ Répond aux appels et oriente les interlocuteurs en fonction de la nature de l'appel (demandes de renseignements ...), assure le lien avec le médecin de présence minimale.
- ✚ Est en lien quotidien avec les équipes de santé des unités de psychiatrie de liaison : CHAL, HPMB, HDL
- ✚ Oriente les appels vers les professionnels concernés par les prises en charge (médecin de garde, médecins unités, extra hospitalier...)
- ✚ Transmet la disponibilité des lits, au médecin de garde, et au directeur d'astreinte en cas de tension sur les lits.
- ✚ Informe la direction et cellule qualité/gestion des risques des problématiques récurrentes.
- ✚ Tient des tableaux de bord de gestion des flux patients.

En ce qui concerne la gestion de flux des patients

- ✚ Gère les hospitalisations programmées et non programmées, assure la gestion des patients hors secteurs et des patients en hébergement en fonction des disponibilités de lit. Le principe de la sectorisation est priorisé selon la disponibilité des lits. Cette gestion se fait en collaboration avec le binôme cadre/Médecin de l'unité d'accueil.
- ✚ Participe, en collaboration avec l'encadrement de proximité, à la gestion des flux patients en interne : recensement des lits de permissions – transfert des patients en interne (hébergement temporaires...).

Dans le cadre de la mission de responsable du maillage territorial

Le cadre gestionnaire de lits participe, avec la direction des soins et le service social, à l'acculturation des équipes à la logique de parcours de soins.

- ✚ Se coordonne avec les cliniques privées pour fluidifier les orientations (depuis intra et extra)
- ✚ Participe à la commission des séjours longs et favorise la sortie des patients bed bloqueurs
- ✚ Anticipe les situations problématiques nécessitant une coordination entre les services (EMAS, unité de préparation à la sortie, ambulatoire)
- ✚ Travaille en lien avec la commission des appartements de transition de l'EPSM74
- ✚ Participe au développement du travail partenarial avec les structures d'aval favorisant les processus d'insertion (GEM, Samsah, travail en milieu protégé, appartement de transition.) et partenaires (réseaux d'addictologies, SPIP...)

CONNAISSANCES NECESSAIRES (SAVOIR FAIRE)

- ✚ Connaissance des flux hospitaliers et du parcours patient en psychiatrie et santé mentale
- ✚ Respect des procédures institutionnelles
- ✚ Connaissance des modalités de prise en charge des patients hospitalisés sans consentement
- ✚ Connaissances détaillées des organisations des unités de soins
- ✚ Connaissances informatiques

COMPETENCES /QUALITES REQUISES

- ✚ Faire preuve de réactivité
- ✚ Capacité à s'inscrire dans des gestions de projets, de leur création à l'évaluation.
- ✚ Savoir travailler sous tension et en équipe
- ✚ Aptitude à prendre une décision et la mettre en œuvre en collaboration avec l'encadrement soignant
- ✚ Habilité à négocier et goût pour la communication.
- ✚ Capacité à entretenir un réseau relationnel avec les acteurs clés (médecins, cadres, équipes)
- ✚ Rigueur
- ✚ Disponibilité
- ✚ Savoir rendre compte

CADRE ADMINISTRATIF ET HORAIRES DE TRAVAIL

- ✚ Tenue professionnelle et port du badge d'identification obligatoire
- ✚ Poste à temps plein
- ✚ Autorité hiérarchique du cadre supérieur de pôle de psychiatrie générale, intra hospitalier.
- ✚ Résidence administrative : EPSM 74
- ✚ Horaires journaliers/Amplitude : 9h30 – 17h30
- ✚ Forfait cadre avec 20 RTT
- ✚ Participe aux tours de gardes les WE et jours fériés
- ✚ Remplace les cadres de l'intra hospitalier durant les congés

DEMARCHES A EFFECTUER :

Les personnes intéressées adressent leur candidature accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation au Directeur des Soins, 530 rue de la Patience, 74800 la roche sur Foron et/ou par mail à recrutement-ds@ch-epsm74.fr sous couvert du Cadre Supérieur de Santé de son service, **au plus tard le 26 avril 2024.**

P. PROVOLO,
Directrice des Soins

